

## **Compte-rendu (très) synthétique de la rencontre intersyndicale du 16 février en préparation de la réunion « logements de fonction »**

**Étaient présent :** CFDT, CFTC, CGT, UNSA

Le camarade de la FSU ne pouvant être présent nous a fait parvenir une note sur la position de son organisation syndicale.

La réunion du 17 février est une réunion « technique ». Nous avons malgré tout exigé qu'elles soit présidées par le Cabinet de la Ministre. Avec le remaniement, le nouveau Cabinet n'est pas encore nommé, la réunion sera donc présidé par le nouveau SG adjoint : Arnaud Roffignon. Ce dernier n'ayant pas de mandat politique, nous avons convenu que nous interviendrons uniquement d'un point de vue technique.

L'objet de cette rencontre intersyndicale était de déterminer une position commune en réponse aux propositions du Ministère qui ont fait suite à la réunion du 15 janvier dernier.

### **Sur la possibilité de remise gracieuse (admission en non-valeur)**

Demander des précisions sur cette proposition qui n'a pas été discuter à la réunion du 15 janvier. S'il s'agit d'admission en non-valeur, cette proposition est inacceptable car il s'agit d'une mesure exceptionnelle et non pérenne. Les agents seront donc contraints de refaire une demande tous les ans. Cette mesure concerne uniquement les agents logés affectés dans les établissements publics, et les autres (soit la moitié de la liste affectée dans des SCN ou services centraux) ? Il n'y a aucune garantie que les conseils d'administration votent en faveur d'une remises gracieuse tous les ans. Question de l'exercice de la tutelle du Ministère. Situation très inconfortable pour les agents puisque la remise gracieuse implique l'effacement d'une dette. Moyen de pression sur les agents ?

### **Sur la compensation de la hausse des redevances par le régime indemnitaire**

Cette solution n'est pas acceptable. Elle serait financée sur l'enveloppe catégorielle, ce qui remettrait en cause l'ensemble des autres mesures catégorielles (autre primes, taux de promotion...). Elle créerait des inégalités de traitement entre agents. Elle se heurte au problème des plafond indemnitaire. Les primes étant imposable, une augmentation, trop importante pourrait entraîner un changement de tranche pour certains agents.

### **Relogement des agents dans des logements plus petits**

il s'agit de reloger les agent dont la composition du foyer ne correspond plus à la taille du logement dans des logements plus petit. Si cette proposition peu paraître inintéressante, elle et techniquement irréalisable, notamment dans les petits établissements ne disposant pas d'un parc de logements assez important. Bien souvent, les agents n'ont pas le choix du logement qu'ils occupent. Cette situation peut être inintéressante pour le flux.

### **Abattement en fonction de la composition du foyer fiscal**

Cette mesure permet d'appliquer des abattements supplémentaires en fonction de la composition familiale et de la surface du logement. Elle implique que les agents adreszent une déclaration sur l'honneur ; Cette proposition paraît inintéressante, mais ne règlera que quelques cas à la marge. Par contre, FSU pas d'accord.

### **Signalement à France-Domaine des incohérences dans les évaluations**

Pas de commentaire. Il s'agit d'une démarche de l'administration.

### **Programme de rénovation des logements / état sanitaire**

Demander des précisions sur le programme de rénovation des logements de fonction et notamment ces effets sur le calcul de la redevance. En effet, les abattements étant fonction de l'état sanitaire,

cela encourage les agents à rester dans des logements en mauvais état (voir insalubre) afin de bénéficier des abattements et donc d'une redevance moins chère. Quid des abattements après travaux de mise aux normes ? Les agents dont le logement a été refait continueront-ils à bénéficier des abattements ? Y aura-t-il une nouvelle évaluation des logements par France-Domaine après travaux ? Dans tout les cas, il s'agit d'un système pervers qui ne réglera pas la question du flux.

### **En conclusion**

Ne pas faire de proposition demain mais rester sur les aspects techniques, car le SG-adjoint n'aura aucun mandat politique. Chaque orga fera remonter le problème des logements de fonction au moment des rencontres bilatérales avec la nouvelle Ministre. Commencer a « sensibiliser » nos fédés pour une demande de nouvel arbitrage Premier Ministre.